

## *Procès-verbal du conseil d'école du 5 novembre 2019*

### **Etaient présents :**

Mme Angélique CESSAC, directrice de l'école élémentaire  
Mme Marion COLOMBEAU, remplaçante directrice de l'école maternelle  
Mme Céline RIEU, adjointe à l'école élémentaire  
M. Emmanuel DEXET, maire de la commune  
Mme Caroline MARY, conseillère municipale  
M. Guillaume RICHIGNAC, conseiller municipal  
Mme Janine RICHIGNAC, DDEN à l'école élémentaire  
Mme Marie-Christine FONMARTY, DDEN à l'école maternelle  
Mme Sandrine EMERY, représentante titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Patricia CHAUBENIT, représentante titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Laetitia LEGRAND, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Catherine BEYLY LE SECH, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Lise JACQUEMENT, représentante titulaire des parents d'élèves pour l'école maternelle

### **Etaient excusés :**

Mme Marie-Paule LAPAQUETTE, IEN de la circonscription Haute-Vienne 1 par intérim  
Mme Sandra DEL DIN, directrice de l'école maternelle (congé maternité)  
M. VIDEAU et M. GABORIAU, enseignants du RASED

### **Début de séance : 18h30**

## **1- Effectifs et personnel**

L'école élémentaire compte actuellement 43 élèves répartis de la façon suivante :

- CP/CE1 : 22 élèves (10 CP/12 CE1)
- CE2/CM1/CM2 : 21 élèves (8 CE2/8 CM1/5 CM2)

### Les enseignantes

Mme CESSAC : classe de CP/CE1 et directrice  
Mme RIEU : classe de CE2/CM1/CM2  
Mme DUTREIX : décharge de direction dans la classe de CP/CE1 une fois par mois

### Les enseignants du réseau d'aide :

M. VIDEAU : rééducateur  
M. GABORIAU : psychologue scolaire

## Le personnel communal :

Mme BOULESTEIX : garderie du matin, préparation des repas et surveillance de la cantine.

Mme POUYADOUX : aide à la surveillance des récréations, aide à la préparation matérielle, surveillance de la cantine, ménage et garderie du soir.

Mme BACAR : ménage.

Mme SAURET : accueil à la médiathèque un vendredi sur deux.

## **2- Résultats des élections :**

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2019. Il y a eu 59 votants sur 73 électeurs inscrits (soit un taux de participation de 80,82 %) ; 58 suffrages exprimés et un bulletin nul ou blanc.

Toutes les personnes ayant voté l'ont fait par correspondance comme demandé.

L'unique liste qui s'est présentée a été élue. Les représentantes titulaires des parents d'élèves sont : Mme EMERY et Mme CHAUBENIT.

Mme BEYLY LE SECH et Mme LEGRAND sont représentantes suppléantes des parents d'élèves.

## **3- Sécurité : présentation des PPMS, plan incendie, exercices :**

Nous procédons à la présentation du PPMS « risques majeurs » : les risques retenus, le lieu de confinement et le rôle des adultes de l'école. La recommandation est faite aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants en cas de confinement et d'écouter France Inter ou France Bleu Limousin.

Nous présentons également le PPMS « attentat/intrusion ». L'alerte se fera par toute personne témoin d'une intrusion suspecte. La procédure à privilégier est le confinement même si une procédure de fuite est possible, principalement si nous nous trouvons dans la cour.

Il est à noter que nous disposons désormais de boîtiers permettant de déclencher les alertes : une sonnerie pour alerte incendie, une autre pour PPMS attentat/intrusion.

Deux exercices PPMS ont eu lieu lors de la première période.

L'exercice PPMS attentat-intrusion avec confinement a eu lieu le lundi 23 septembre 2019.

Nous avons relevé plusieurs points :

- nous pouvons désormais fermer à clé les portes inter-classes mais nous n'avons toujours pas la possibilité de le faire pour les portes qui mènent dans le couloir. Nous pouvons seulement mettre une table d'enfant devant mais cela n'aurait aucune efficacité en cas d'intrusion.

- certains élèves ont du mal à maintenir le silence complet pendant quelques minutes. De même, certains se remettent à gigoter très vite.

- l'alarme ne s'entend pas dans les toilettes.

- Il est difficile de « distinguer » les deux alarmes.

Les travaux de sécurisation de l'école vont se poursuivre avec la mise en place de visiophones prochainement. Cela permettra de maintenir le portail principal fermé à clé la journée.

L'exercice PPMS risques majeurs tempête a eu lieu le mardi 8 octobre 2019, en présence de Mme Dutreix, la décharge de Mme Cessac. Le protocole n'ayant pas été respecté, un autre exercice aura lieu dans les semaines qui viennent.

Nous expliquons également que nous procéderons à au moins trois exercices d'évacuation incendie au cours de l'année scolaire. Suite à la mise en place du boîtier pour déclencher l'alerte incendie, le protocole a été simplifié : l'évacuation se fait par le préau pour les deux classes. Le premier exercice a eu lieu le mardi 24 septembre 2019. Nous avons mis 1 minute et 11 secondes pour évacuer l'école. Les élèves de CE2/CM1/CM2 ne sont pas sortis de l'école dans le calme. Cela devra être amélioré lors du prochain exercice. De plus, certains enfants ont confondu avec l'alarme attentat intrusion qui indique un confinement.

#### **4- Règlements intérieurs et regroupement des conseils (votes) :**

##### **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE**

Nous n'avons pas de modifications à apporter au règlement intérieur du conseil d'école. Le règlement intérieur du conseil d'école est voté à l'unanimité.

##### **REGLEMENT INTERIEUR DES ECOLES**

L'équipe enseignante modifie les horaires d'APC pour l'école maternelle dans l'article 10. Les séances ont désormais lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15, comme à l'école élémentaire.

Ce règlement intérieur est voté à l'unanimité.

##### **REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ECOLE**

Le fonctionnement en conseils d'écoles regroupés est voté à l'unanimité et Mme CESSAC assure la fonction de présidente.

#### **5- Organisation des APC**

A l'école élémentaire les Activités Pédagogiques Complémentaires concernent des petits groupes d'élèves qui sont pris en charge les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15.

Dans la classe de CP/CE1, les APC sont proposées à des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pour travailler la lecture à voix haute/fluence, le décodage/encodage de syllabes, mots et phrases. Des séances d'APC pourront également être proposées à tout élève pour rédiger des articles pour le journal d'école.

Dans la classe de CE2/CM1/CM2, les APC sont également proposées à des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pour travailler la lecture fluence et la lecture compréhension. D'autres séances pourront être proposées pour la rédaction d'articles pour le journal d'école.

Mme Cessac rappelle que les enseignantes proposent l'APC aux parents qui ont le choix d'accepter ou de refuser. En fin de séquence, les parents reçoivent un petit bilan de ce qui a été travaillé avec leur enfant.

## **6-Sorties et manifestations :**

### Sorties/manifestations effectuées :

- Le cycle natation a commencé à Aix-sur-Vienne pour les élèves de CE2/CM1/CM2. Les séances ont lieu tous les jeudis matins, du 3 octobre jusqu'au 12 décembre 2019. Nous en profitons pour remercier les parents d'élèves qui ont accepté de passer l'agrément pour accompagner la classe et aider à encadrer des groupes d'élèves, ainsi que la mairie qui finance le transport et les entrées.
- Un vendredi sur deux, les élèves des deux classes se rendent à la médiathèque de Bussière-Galant. Ils profitent d'une lecture offerte ou autre activité et peuvent emprunter deux ouvrages.
- Christophe Carrère, musicien, intervient un jeudi sur 2 dans le cadre du projet « Une chorale pour mon école ».
- 2 séances d'orientation ont eu lieu à l'espace Hermeline pour les 2 classes, encadrées par Pierre Massias : le jeudi 26 septembre et le lundi 7 octobre. Deux séances ont dû être annulées (travaux sur le site le 30.09 et alerte orange le 14.10). Ces séances devraient être récupérées lors de la deuxième session orientation qui aura lieu en période 4.
- 08.10.19 : concert JMF « Viktor et le ukulélé » (conte en chansons) pour les deux classes.
- 17.10.19 : participation de la classe de CP/CE1 à une exposition santé à Limoges.

### Sorties/manifestations à venir :

- Une sortie pour Noël à définir.
- 12.05.2020 : concert JMF « Yakch'é », chants du monde, pour les deux classes de l'école élémentaire.
- en période 4 : 2ème session des séances orientation au plan d'eau.

### Projets liés à l'Amicale Scolaire :

- vente de fleurs en octobre
- fête d'Halloween le 9 novembre
- vente de madeleines Bijou en novembre
- marché de Noël le 8 décembre
- vente des calendriers 2020 au mois de décembre
- loto des écoles le 20 mars 2020
- photos de classes (période à définir)
- gourdes avec les dessins des enfants en vente au mois de mars 2020
- grand vide-grenier à l'espace Hermeline en mai ou juin 2020
- spectacle des écoles et kermesse le vendredi 12 juin 2020

Il est à noter que l'Amicale Scolaire octroie 2580 € pour l'année pour l'école élémentaire (hors classe découverte si un voyage de plusieurs jours a lieu).

## 7-Equipements et travaux :

### Travaux effectués et équipement obtenu

- Des travaux d'accessibilité ont eu lieu pendant les grandes vacances. M. le maire explique ce qui a été fait et le coût des travaux.
- Des boîtiers pour déclencher l'alerte incendie et le PPMS attentat-intrusion ont été installés dans toutes les salles. Toutefois, il faudrait modifier les alarmes pour qu'elles soient plus distinctes (les enfants confondent les deux).
- La cloche a été déplacée et est maintenant parfaitement audible par les élèves.
- Un éclairage a été installé dans les escaliers qui mènent au parking des adultes.
- Mme Cessac explique que le projet « une chorale pour mon école » a reçu un accueil très favorable du rectorat et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). De ce fait, 100 euros ont été versés par le Rectorat à la mairie pour l'achat de matériel et le financement des heures effectuées par M. Carrère est entièrement pris en charge par la DRAC.
- Nous avons pu acheter du matériel flexible supplémentaire : 6 tabourets oscillants.

### Travaux et équipement demandés

- Mme Cessac demande à nouveau à ce qu'une armoire fermant à clé soit installée pour que les produits ménagers ne restent pas à la portée des élèves. M. le maire nous indique de faire passer un bon de commande à la mairie pour procéder à l'achat rapidement.
- Mme Cessac répond favorablement à la demande de l'architecte de déplacer la photocopieuse dans la petite pièce jouxtant la cantine. Il faudra prévoir les prises nécessaires pour qu'elle soit en réseau.
- Mme Rieu souhaiterait pouvoir commander une dizaine de tables d'élèves pour sa classe. Elle doit faire passer un devis à la mairie.
- Dans le cadre du projet orientation, Pierre Massias a effectué des missions supplémentaires. La mairie prend en charge ce projet financièrement.
- Suite aux travaux réalisés cet été, certaines petites choses sont à revoir comme la porte entre la cantine et la salle des lavabos qui ne ferme pas à clé, les toilettes de la garderie qui s'ouvrent très difficilement lorsqu'ils sont fermés à clé ainsi que les WC qui sont trop grands pour les enfants de maternelle. Les ajustements sont en cours.

## 8- Questions diverses :

*Il n'a pas de question diverse pour l'école élémentaire.*

**Fin de séance : 19h35**

Présidente et secrétaire de séance  
Angélique CESSAC

